

voies bilatérales et multilatérales. Au cours des cinq prochaines années, 45 pour cent de notre Programme d'aide bilatérale seront consacrés à l'Afrique. Tous les fonds versés au titre de l'aide le sont sous la forme de subventions et jusqu'à 50 pour cent de notre aide bilatérale ne sera dorénavant liée à aucune condition de façon à permettre de puiser davantage aux sources locales et régionales de l'Afrique subsaharienne et des pays moins avancés.

Nous avons engagé au total 2,3 milliards de dollars canadiens pour appuyer les dernières initiatives multilatérales concentrées sur l'Afrique, y compris les opérations de reconstitution des ressources de la Facilité d'ajustement structurel renforcée, de l'Association internationale pour le développement et du Fonds africain de développement, ainsi que les programmes spéciaux de la Banque mondiale en faveur de l'Afrique. Le Canada a déjà fait grâce de leurs dettes au titre de l'APD à tous les pays les moins avancés et en 1987, a entrepris de faire de même pour tous les pays de l'Afrique subsaharienne. Nous estimons que cette mesure est nécessaire pour soulager les pays de l'Afrique subsaharienne lourdement endettés du fardeau de la dette.

En mars dernier, j'ai présenté à la Chambre des communes du Canada une nouvelle stratégie intitulée Partageons notre avenir. Dans cette stratégie, nous avons fait de la lutte contre la pauvreté notre objectif primordial. Notre but est d'aider les pays et les peuples les plus pauvres du monde. L'Afrique tient une place particulière dans cette stratégie. Nous nous sommes engagés à trouver des moyens d'appuyer l'Afrique par les voies bilatérales et multilatérales. Nous ferons en sorte de maintenir l'attention internationale sur l'Afrique.

C'est la première fois que nous avons l'occasion d'entreprendre une étude globale des efforts faits jusqu'ici afin d'exécuter le Programme d'action pour l'Afrique. C'est à mon avis l'occasion de rectifier le tir et d'identifier les domaines auxquels nous devons accorder une plus grande attention et dans lesquels nous devons tenir les promesses que nous avons faites de façon plus diligente. Les mesures sont en place mais l'exécution et les versements sont lents. Les efforts des gouvernements africains afin de procéder à une réforme économique doivent être maintenus et appuyés.

Il faut trouver de nouvelles ressources financières et poursuivre les mesures d'allègement de la dette. Nous devons nous attaquer, de notre mieux, aux problèmes que pose le commerce extérieur et la baisse des cours des produits de base. Une attention particulière doit être accordée aux